CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E325** **VALABLE JUSQU'AU** **12/06/2027**

ÉDITÉ LE 15/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Raison sociale : SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS BECKER

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/07/2022

Capital : 10 000

ZONE ARTISANALE MESSONPRE
57280 SEMECOURT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEMÉCOURT

Siret : 316 254 127 00020

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 157222223 G 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 157222223 G 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Téléphone : 06 71 27 15 35 **Fax :** 03 87 51 20 42

Portable : 06 71 27 15 35

Responsabilité légale :
BECKER CÉDRIC GÉRANT

Site Internet : http://www.chauffage-becker.com

E-mail : michelbecker57280@gmail.com

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 158 564 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	1	03/04/2025
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	1	08/02/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/06/2026 14:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E325** **VALABLE JUSQU'AU** **12/06/2027**

ÉDITÉ LE **15/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/07/2022
Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SEMÉCOURT

Siret : **316 254 127** **00020**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 157222223 G 001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 157222223 G 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **SOCIETE D'EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS BECKER**

ZONE ARTISANALE MESSONPRE
57280 SEMECOURT

Téléphone : 06 71 27 15 35 **Fax :** 03 87 51 20 42
Portable : 06 71 27 15 35

Site Internet : http://www.chauffage-becker.com
E-mail : michelbecker57280@gmail.com

Responsabilité légale :
BECKER CÉDRIC GÉRANT

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	08/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

15/06/2026 14:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.